

## **HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS**

### **ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT**

**Paul-Louis Rinuy, François Fossier**

**Coefficient : 3 ; durée : 6 heures**

Portant sur Ingres, question qui était déjà tombée à l'écrit l'an passé, la dissertation d'histoire et théorie des arts a permis d'attribuer aux cinquante-cinq candidats de cette épreuve commune à l'École normale supérieure (Paris) et à l'École normale supérieure Lettres et sciences humaines de Lyon, des notes étalées de 03 à 18. Le niveau d'ensemble des candidats nous a paru assez élevé et ces copies se divisent en trois groupes.

Les copies inférieures à la moyenne ne traitent que de manière superficielle le sujet qui a été mal compris et s'est retrouvé malencontreusement transformé en une question générale sur Ingres et le dessin. Ces copies sont souvent mal construites, selon des schémas simplificateurs, et intègrent des connaissances en histoire de l'art insuffisantes ou trop conventionnelles. Rappelons à ce propos que les œuvres citées doivent impérativement être datées et localisées, qu'une mise en situation contextuelle de l'artiste est bienvenue et que l'opposition entre un Delacroix romantique et un Ingres chef du Classicisme paraît convenue et schématique. Nous nous étonnons aussi de voir certains candidats affirmer comme une idée nouvelle, dans la troisième partie de leur développement, qu'Ingres a été un coloriste, ce qui n'est assurément une découverte originale pour personne.

Les copies notées de 10 à 15 ont généralement mieux traité le sujet dans sa précision, même si le mot ou le concept de « probité », dans sa dimension morale, ont été trop peu exploités. De lecture souvent agréable malgré quelques fautes d'orthographe fâcheuses, ces copies sont le plus souvent de qualité estimable et attestent d'un travail régulier au fil de l'année sur le programme d'histoire de l'art ainsi que de réelles capacités de réflexion et de rédaction. On peut regretter que ces copies soient cependant demeurées parfois scolaires et peu originales, dans leur déroulement logique comme dans le choix des œuvres commentées. Les candidats doivent prendre le temps de s'appropriier l'enseignement reçu et de travailler par eux-mêmes, de manière à développer une compréhension personnelle des questions artistiques au programme.

Les cinq copies, enfin, notées de 16 à 18 correspondent à des dissertations de grande tenue, rédigées par des candidats qui ont su allier à une fine compréhension du sujet, un savoir bien maîtrisé sur Ingres et sur la peinture du XIXe siècle dans son ensemble. Le jury a aussi apprécié, dans quelques passages, d'indéniables qualités d'écriture et de pensée. Les différents usages du dessin chez Ingres, les rapports éventuels entre la pratique du dessin et l'usage moderne du collage, voire la distinction entre la ligne, le contour et le trait ont donné lieu à des paragraphes heureusement écrits et de réelle valeur. Malheureusement, ces copies ont parfois été rédigées par des candidats qui paraissent avoir préparé avec moins d'ardeur et de sérieux les autres épreuves du concours, ce qui annihile pratiquement toute chance d'être admissible, ou en tout cas admis, au concours. Cette remarque est surtout vraie dans le cas de l'École de la rue d'Ulm, puisque le profil intellectuel des candidats choisissant cette option ne paraît pas exactement le même dans les deux écoles.

Le jury garde donc du concours de cette année une impression mitigée ; l'augmentation importante du nombre de candidats, le sérieux et la qualité de leur préparation, la réussite de certaines des copies prouvent qu'une évolution décisive se dessine à court terme en faveur de cette nouvelle option. Le nombre d'admissibles a, de fait, crû de manière importante : 5 admissibles à Lyon, 3 à Paris.